## OBSERVATION RÉFLÉCHIE DE LA LANGUE FICHE D'AIDE A LA MISE EN ŒUVRE<sup>1</sup>

## Une même notion grammaticale peut être abordée de plusieurs manières avec des objectifs différents :

• à partir d'une œuvre ou d'un extrait d'œuvre dont la compréhension est soumise à une bonne interprétation de la grammaire textuelle ou d'indices morphosyntaxiques, exemples : interprétation des substituts / compréhension du rôle des connecteurs / système des

temps / rôle et interprétation des accords verbaux et nominaux ...

Il ne s'agit pas, dans ce cas, d'utiliser une série de textes quelconques comme support à l'apprentissage de notions programmées mais bien de mettre la grammaire au service de la compréhension du texte. C'est le texte qui impose la notion abordée et non la règle grammaticale que l'on « colle » artificiellement sur un texte ne se prêtant pas particulièrement à cette étude.

• lors d'un travail de production écrite dont le genre textuel nécessite une maîtrise de faits de langue bien identifiés,

exemples : ponctuation (dialogue), ... / maîtrise d'un mode, d'un temps (impératif, passé simple), ... / utilisation de connecteurs logiques ou temporels, ...

L'apprentissage peut, dans ce cas, se situer en amont ou en aval de la production mais trouve essentiellement sa raison d'être en résolution de problèmes avant d'effectuer la tâche de réécriture du texte.

• sans lien direct avec une œuvre littéraire sinon l'observation d'un fait de langue dans un texte (extrait) ou lors d'une production écrite,

exemples : conjugaison (règle d'engendrement, constantes dans les terminaisons), vocabulaire (familles de mots, préfixes, suffixes, ...)

Dans cette situation, les élèves repèrent des régularités, établissent des liens avec leurs savoirs oraux ou écrits, construisent des règles qui enrichissent leur référentiel de connaissances. Connaissances qui peuvent être mobilisées sur des activités d'écriture spécifiques mais également rappelées (consultation du référentiel), aussi souvent que nécessaire, lors des phases d'écriture.

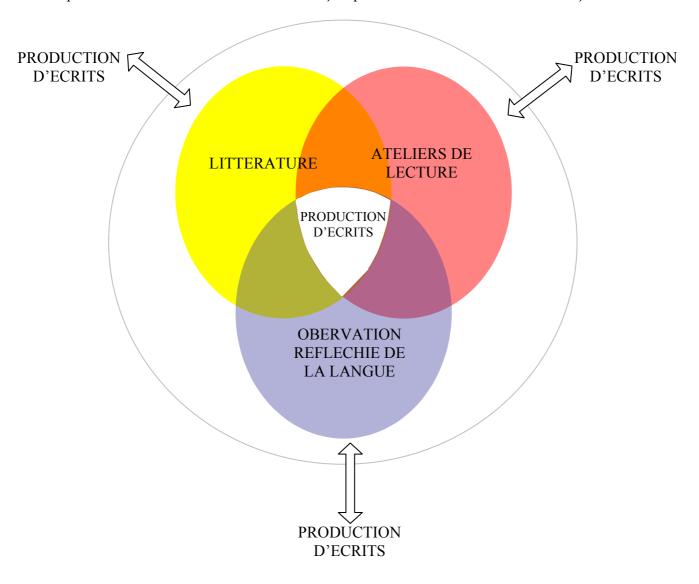
• en situation d'entraînement avec un objectif de mémorisation et de compréhension d'une règle connue des élèves,

exemples: production d'écrit avec une consigne d'ordre grammatical, exercices à choix multiples, dictée recherche ...

Ces exercices peuvent / doivent être différenciés selon les besoins des élèves et peuvent être utilisés comme des outils de rappel face à des lacunes constatées dans les productions d'écrits, dictées, ...

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce schéma se limite à l'enseignement du français et ne présente donc pas l'aspect interdisciplinaire de la maîtrise de la langue.

La place de l'ORL dans les activités de français peut donc être schématisée de la façon suivante :



Les apprentissages se construisent au cours de séances de trois types :

- observation des faits de langue à partir d'œuvres ou d'extraits d'œuvres de littérature de jeunesse,
- systématisation des apprentissages lors de séances spécifiques,
- entraînement au cours des ateliers de lecture.
- ces apprentissages peuvent prendre appui, aussi bien, sur des situations de lecture que d'écriture. Ils visent systématiquement un réinvestissement en production d'écrits.